

Spécial | Carrefour et la Chambre d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine : la belle affaire



A l'occasion du Salon régional de l'agriculture l'enseigne Carrefour a eu de nouveau à coeur de prouver son engagement envers la filière du bio. Aujourd'hui, elle a signé une convention pour le développement de l'agriculture, non seulement avec la Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, mais aussi avec 5 autres filières biologiques, pour valoriser le travail des agriculteurs de la région et les clients avec des produits de qualité et plus sains pour la planète.

Avec cette signature, Carrefour souhaite faire reconnaître ses besoins en matières premières biologiques, établir des accords avec diverses filières mais également promouvoir les produits bio de la région. De son côté, la Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine accompagnera Carrefour dans sa recherche de nouveaux producteurs et leur fournira des conseils en matière technico-économiques. Tout cela afin de garantir aux clients des produits de qualité.

"Des produits sains" pour répondre à la demande des consommateurs

En effet, si Carrefour signe des conventions c'est bien afin de créer une filière de qualité pour ses clients. Bruno Lebon, Directeur des Produits Frais Carrefour France, cherche à obtenir « des produits sains et naturels accessibles à tous les clients » dans « une approche locale fondamentale ». Carrefour va alors favoriser les aliments issus de l'agriculture biologique pour proposer une plus grande gamme de produits dans ses rayons et ainsi satisfaire la demande toujours plus grande des consommateurs.



Une production locale pour valoriser les agriculteurs de la région

La séance aura aussi permis à 5 filières de signer des conventions avec Carrefour. Toutes biologiques et qui favorisent des produits de région : ils sont tous certifiés IGP (Indication géographique protégée). Le but de ces conventions avec La Ferme de l'Estuaire, Rougeline, Allix, Capel et Fipsos est avant tout de permettre une stabilité économique aux producteurs du grand Sud-Ouest. Comme le précise Dominique Graciet, Président de la Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, « le bio a besoin de valoriser l'ensemble de sa production » et pour cela « de construire des filières efficaces et rentables avec des partenaires fiables », en parlant de Carrefour.

Carole Le Goff

Crédit Photo : Aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 24/05/2017

[Url de cet article](#)